

Communauté d'Agglomération de Moulins

DEMANDE DE DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EXISTANT

Demandeur : ☐ Propriétaire ☐ Notaire ☐ Agence immobilière

Parcelle concernée :

Section cadastrale : Numéro :

Adresse complète :

Commune :

Personne à contacter pour la visite sur place :

Nom :

Tél. fixe : Tél. portable :

Courriel : @

Coordonnées du propriétaire à renseigner :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. portable :

Courriel : @

Coordonnées de facturation, si différente de celles du propriétaire :

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Coordonnées du notaire en charge de la vente :

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel : @

Moyen de transmission du rapport de contrôle (1 seul choix possible) :

☐ Je souhaite recevoir le rapport de contrôle par e-mail

☐ Je souhaite recevoir le rapport de contrôle par courrier postal

Engagement

Je soussigné(e),, propriétaire ou représentant du propriétaire de l'habitation citée ci-dessus, demande à Moulins Communauté de réaliser un diagnostic de mon installation d'assainissement non collectif et m'engage à régler en contrepartie le prix du contrôle.

Fait à, le

Tarifs :

Le tarif du diagnostic d'un assainissement non-collectif existant pour l'année 2024 est de 104,00 € H.T soit 114,40 € TTC

Pour tout renseignement s'adresser à :

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)
8 PLACE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY
BP 1625 – 03016 MOULINS CEDEX
Tél : 04-70-48-51-06 / Fax : 04-70-48-54-69
Courriel : spanc@agglo-moulins.fr
Sur notre site internet : www.agglo-moulins.fr